

A V I S P U B L I C

Édition du 24 août 2019

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0876-2019

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 19 août 2019, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0876-2019 modifiant le Règlement numéro 1885-1990 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin de modifier l'article 57, d'abroger l'article 66.3 et de modifier l'annexe « H » en ajoutant des arrêts à l'intersection des rues Léon-Harmel et Saint-Urbain ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À GRANBY, en ce 23 août 2019.

L'assistante-greffière,

M^e Joannie Meunier